JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION • DÉCEMBRE 2023 • N°32

DINAN Magazine

UN NOËL ENCHANTÉ DURABLE & SOLIDAIRE

ANIMATIONS DE NOËL

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

SOLIDARITÉS À DESTINATION DES PLUS FRAGILES

Dinan Léhon

•ÉDITOS

Chères Dinannaises, Chers Dinannais,

Depuis le 1er décembre, la magie de Noël s'est emparée de notre belle cité. Situé sur l'Esplanade de la Résistance, le Village des Bulles Enchantées, unique en Bretagne, fait rêver les petits et les grands. Tout comme les magnifiques illuminations de Noël, qui viennent apporter un peu de gaieté et de réconfort en ces temps difficiles.

À l'échelle internationale, les guerres se multiplient. En Israël, le fragile équilibre de paix qui avait été trouvé depuis la seconde intifada a été rompu par le Hamas. Et le spectre d'un long conflit pèse toujours sur nos frères Ukrainiens. Les civils, tant en Israël qu'à Gaza, sont les victimes innocentes de cette guerre qui n'en finit pas.

La France, elle non plus, n'est pas à l'abri. À Arras, l'horreur a de nouveau frappé. Trois ans après Samuel Paty, Dominique Bernard, professeur de lettres modernes, a perdu la vie au nom de principes obscurantistes qui continuent de menacer nos valeurs et notre République. Nous ne devons jamais nous y habituer !

Pas plus d'ailleurs qu'à la montée de l'antisémitisme qui frappe un nombre croissant de nos compatriotes de confession juive. Des actes graves qui rappellent les heures les plus sombres de notre histoire. La haine n'a pas sa place dans notre société : préférons la fraternité à la division !

C'est précisément dans cet esprit de concorde que je vous souhaite de passer, aux côtés de vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitons de nos familles mais n'oublions pas, non plus, les personnes isolées. Au nom de tous, je veux leur dire combien nous pensons à elles.

C'est pourquoi nous avons mis en place, comme le détaille l'expression de la majorité, de nombreuses mesures pour les accompagner et adoucir leur quotidien. Au-delà du repas des aînés, nous distribuons des colis de Noël aux personnes âgées les plus précaires et des chèques cadeaux pour que chaque enfant puisse trouver un peu de bonheur au pied de son sapin.
Nous soutenons aussi les associations caritatives et leurs bénévoles qui s'engagent, parfois au détriment de leurs propres familles, au service des plus démunis.

Alors que l'année 2023 s'achève, notre action sociale ne faiblira pas en 2024. J'aurai l'occasion d'y revenir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux organisée, **le vendredi 12 janvier prochain**, à 19h, au Théâtre des Jacobins.

D'ici là, je vous souhaite de passer des fêtes de fin d'année pleines de joie et de féérie !

Didier LECHIEN
Maire de Dinan

•ACTUS

LÉGION D'HONNEUR

Retour sur la cérémonie de remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à Didier Lechien, Maire de Dinan, par l'ancien Premier ministre Édouard Philippe.

« *Il y a des événements, des moments dans une vie qui marquent plus que d'autres. Pour moi, cette soirée sera incontestablement de ceux-là* ». C'est par ces mots que Didier Lechien, maire de Dinan, a exprimé sa vive émotion après s'être vu remettre, quelques minutes plus tôt, les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur par Édouard Philippe, ancien Premier ministre, maire du Havre.

La cérémonie, organisée le 11 octobre dernier, a réuni de nombreux Dinannais au Théâtre des Jacobins. Parmi eux, l'ancien maire de Dinan René Benoit, à qui Didier Lechien, qui lui a succédé en 2014, a souhaité rendre hommage : « *Il fut un maire bâtisseur, passionné par sa ville. Son soutien ne m'a jamais manqué et je veux ce soir le remercier et lui exprimer ma reconnaissance* ».

D'autres personnalités étaient présentes. C'est le cas d'Hervé Berville, secrétaire d'État à la Mer, de Chantal Bouloux, députée de la 2ème circonscription des Côtes-d'Armor, et de nombreux autres maires et parlementaires du territoire tels que les Sénateurs Françoise Gatel et Alain Cadec. Sans oublier l'ancien Garde des Sceaux Pierre Méhaignerie, qui a joué un rôle actif dans la construction intellectuelle et l'engagement politique du Maire.

Et oui, c'est déjà Noël. Les jours et les mois défilent et les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. À cette occasion, la Ville s'est drapée de ses plus beaux atours pour enchanter, pendant plus d'un mois, notre quotidien. Cette féérie de Noël reflète l'extraordinaire dynamisme qui anime notre commune nouvelle. Je remercie toutes celles et tous ceux qui, des services de la Ville aux commerçants, en passant par les associations et leurs bénévoles, oeuvrent pour faire de cette période un vrai temps de partage, d'échanges et de plaisirs.

Je pense, à chaque fois que Noël approche, à cette magnifique citation de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss : « *Ce n'est pas seulement pour duper nos enfants que nous les entretenons dans la croyance du Père Noël : leur ferveur nous réchauffe, nous aide à nous tromper nous-mêmes et à croire, puisqu'ils y croient, qu'un monde de générosité sans contrepartie n'est absolument pas incompatible avec la réalité* ».

Nos associations, qui agissent tout au long de l'année pour animer notre cité, sont muées par cet esprit de générosité qui les pousse à oeuvrer au service du bien commun sans jamais attendre de contrepartie. Je ne peux bien évidemment pas toutes les citer mais je tiens en particulier à remercier l'association du Marché de Noël de Léhon pour son concours important dans l'Animation de Noël à l'Abbaye et l'organisation des Tables Féeriques qui, cette année, constituent une véritable mise en bouche avant les animations de Noël.

Je vous invite dès à présent à la cérémonie des voeux de la commune déléguée de Léhon ***le vendredi 19 janvier prochain, à 19h****, dans la salle du Clos Gastel. Un moment de convivialité et de partage mais aussi un Rendez-Vous Citoyen pour évoquer 2023 et aborder la Nouvelle Année.*

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes entourés de ceux qui vous sont chers.

René DEGRENNE
Maire délégué de Léhon

SOMMAIRE

2 ÉDITOS
4 EN BREF
5 CULTURE
6 FÊTEZ NOËL À DINAN
10 CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ
12 MÉCÉNAT
13 VIE SOCIALE
15 EXPRESSION POLITIQUE
16 AGENDA

Dinan Léhon

UNE RÉSIDENCE SÉNIORS À LÉHON

Le quartier de la rue du Bas-Bourgneuf se transforme, une résidence remplace désormais le terrain de l'ancien centre Leclerc, en friche pendant de nombreuses années. « Les jardins d'Ahna », la future résidence services séniors Domitys proposera 119 logements situés entre le bourg de Léhon et le centre-ville de Dinan.

Magazine édité par la Ville de Dinan
21, rue du Marchix - 22100 Dinan

Directeur de la publication : Didier Lechien

Rédaction : Isabelle Bréhinier

Graphisme : Charlotte Le Bihan et Anna Le Polodec

Date de parution : Décembre 2023

Imprimeur : Atimco, Allée des Ecotays - 35270 Combourg.

Magazine imprimé en Bretagne sur du papier Matt Perigord - Certifié PEFC

Crédits photos © : Mairie de Dinan, Grand Rue Production, Le Télégramme, Ouest France, Domitys

Pour suivre toute l'actualité de la Ville de Dinan :

Ville de Dinan

@villededinan

www.dinan.fr

EN BREF

DEVOIR DE MÉMOIRE

De nombreux Dinannais ont rendu hommage à tous les « *morts pour la France* » à l'occasion de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Après un premier temps de recueillement au Monument aux Morts de Léhon, les cérémonies se sont poursuivies Esplanade de la Résistance, où la chorale des Messagers a interprété le chant « Larmes d'Ivoire », qui évoque le sacrifice des soldats français morts au combat à travers les yeux d'un enfant. Accompagnées du Bagad An Daoudour, de l'orchestre d'harmonie de Dinan, du 11ème RAMa, des Pompiers et des Jeunes Sapeurs-Pompiers, les autorités ont ensuite procédé au traditionnel dépôt de gerbes au Monument aux Morts de la Ville avant de se rendre en Mairie où une réception officielle était organisée.

Au cours de son discours, le Maire a remercié les élèves des écoles Mosaïque, du Sacré-Cœur et du Collège Roger Vercel, qui ont lu, tout au long de la matinée, plusieurs textes mémoriels. Il a ensuite affirmé son soutien aux victimes civiles des conflits qui, partout à travers le monde, continuent d'être frappées par la guerre, et exprimé l'engagement très ferme de la Ville contre l'antisémitisme, « une honte collective » qui n'a plus sa place en République.

• Des actions dans les écoles

Dans le cadre de l'organisation de la cérémonie patriotique du 11 novembre, la Police Municipale est intervenue sur les Droits et Devoirs du Citoyen Français, dans toutes les classes de CM2 des écoles publiques et privées de Dinan et Léhon. Une attention particulière a été portée sur le devoir de Mémoire et sur l'organisation des cérémonies patriotiques. L'ensemble des élèves avait été invité à participer aux cérémonies du 11 novembre.

• Pépite d'archives

Télégramme du Préfet des Côtes-d'Armor au Maire de Dinan annonçant la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

Ce télégramme est adressé au Maire de Dinan, Jules Jouanin, par le préfet des Côtes-d'Armor. Ce dernier annonce la nouvelle de la signature de l'Armistice par les Alliés. Il invite alors le Maire à célébrer la victoire par « le pavoisement et l'illumination des édifices publics et la sonnerie de cloche » avec l'ensemble des administrés. Une autre note du dossier indique qu'un concert donné par la Musique municipale a été organisé le soir même. Depuis 11h ce matin-là, les combats ont cessé. La fin de la guerre, elle, ne sera effective que le 28 juin 1919 à la signature du Traité de Versailles.

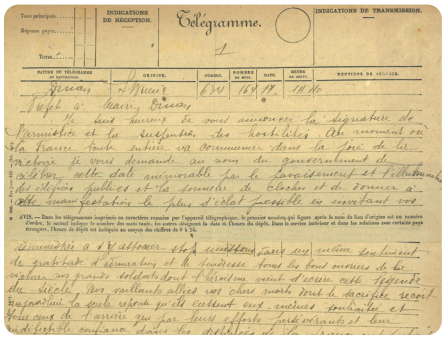
Télégramme.

Archives municipales de Dinan

JEUNESSE

• Un peu d'Europe dans les assiettes

Label Ville Européenne

La Ville est engagée dans la coopération européenne et internationale depuis de nombreuses années, notamment au travers de ses 3 jumelages avec les villes de Dinant, Exmouth et Abstatt. Afin de valoriser et développer de nouvelles actions en faveur de la culture européenne, le Conseil Municipal a acté l'adhésion au Label Ville Européenne le 5 octobre dernier. Ce label vise à faire vivre l'esprit européen dans les communes, au moyen d'actions concrètes et pro européennes réparties en 4 thématiques : la pédagogie, la coopération, la citoyenneté et la culture. Une des premières actions sera de servir **un menu européen, une fois par mois, aux enfants déjeunant à la cantine**. Ainsi, le 16 novembre dernier, le Portugal a été mis à l'honneur.

• Centre de loisirs, du nouveau pour les inscriptions

Les centres de loisirs de la Ville accueilleront les enfants du mardi 26 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024.

Le Manoir des Réhories et l'école Mosaïque seront ouverts cette année au vu de la fréquentation des vacances de Noël 2022. Afin de mieux évaluer la fréquentation des centres et d'anticiper les programmes d'animations et les besoins en agents, repas, ou encore fournitures, **l'inscription se fait désormais au moins 2 semaines avant les vacances**. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 13 novembre, avec une date butoir au 8 décembre. Cette nouvelle procédure devrait être généralisée pour toutes les vacances.

Infos au 02 96 39 33 68
centre.de.loisirs@dinan.fr

Envie d'être animateur cet été ?
Le centre de loisirs recrute ! **Envoyez vos candidatures avant le 29 février** 2024 : recrutement@dinan.fr ou par courrier à l'hôtel de ville | Infos : 02 96 39 33 68.

CULTURE

LE SERVICE CULTURE DE LA VILLE DE DINAN ÉVOLUE

La vie culturelle à Dinan est pléthorique et foisonnante ! Afin de donner plus de cohérence et de visibilité à l'ensemble des propositions culturelles et artistiques ; de mieux accompagner les porteurs de projets : artistes, artisans, associations... ; de pouvoir apporter des réponses pertinentes aux attentes des habitants, le service Culture évolue !

En avril 2023, il a été élargi aux services Musées et Bibliothèque. **La fusion des trois services a permis d'expérimenter une nouvelle organisation innovante** du service avec quatre secteurs :

- Collections de lecture publique,
- Musées et collections patrimoniales de la Bibliothèque,
- Publics,
- Evénements et Actions Culturelles.

Cette nouvelle organisation encourage le décloisonnement et la transversalité des actions menées. À l'automne, les bureaux ont été regroupés à la Bibliothèque afin de créer de la cohésion et de nouvelles habitudes de travail. Les échanges sont facilités et permettent de construire des projets enrichis : actions culturelles et événementielles transversales, mise en œuvre de partenariats étendus, etc... S'il est convenu que la culture doit rassembler et être accessible à tous, un nouvel enjeu se dessine depuis quelques années avec la reconnaissance des droits culturels, qui consiste à prendre en compte la liberté de chacun à se référer à des expressions culturelles qui lui sont propres. **C'est désormais dans cette direction que le nouveau service œuvrera afin que la culture soit l'outil d'émancipation et d'épanouissement de chacun.**

Les trois services dont j'ai l'honneur d'avoir la charge, la Culture, les Musées et la Bibliothèque ont entamé, il y a quelques mois, un travail de fond sur leur réorganisation. En concertation avec les 18 agents et moi-même, nous avons constaté qu'un regroupement permettrait une mutualisation de certaines actions et un travail de coopération entre les agents. Chaque entité gardant, bien sûr, ses propres fonctions. Il nous a donc paru opportun d'installer ces trois services sur le site de la bibliothèque et de confier la direction de ce service à Stéphanie Meneux. Tout en ayant toujours à l'esprit le sens du service au public.

Joëlle Le Guiffant
Adjointe en charge de la Culture

EN QUELQUES CHIFFRES

- **4 lieux culturels** ouverts au public : Abbaye de Léhon, Bibliothèque de Dinan, Maison du Gouverneur, Musée Yvonne Jean-Haffen
- **5 000 personnes** inscrites à la bibliothèque
- **80 000 documents** et **100 abonnements** de presse à emprunter à la bibliothèque
- **3 grands événements** : Fête de la Musique, Journées Européennes des Métiers d'Art, L'art est dans la Ville
- **Une cinquantaine** d'actions culturelles (expositions, rencontres littéraires, conférence sur les oeuvres du musée, etc.)

DES ANIMATIONS

MUSÉE

L'oeuvre du mois : Cycle de conférences proposées par le Musée de Dinan et la Bibliothèque de Dinan.

Les œuvres, objets et documents anciens, conservés par le Musée et la Bibliothèque municipale, forment un riche patrimoine culturel encore trop méconnu des Dinannais. Les services se sont donc associés pour proposer au public un cycle de conférences qui met en avant nos collections municipales.

Les prochaines conférences :

Vendredi 15 décembre, 18h
Les récentes acquisitions de la Bibliothèque municipale.

Vendredi, 16 février, 18h
Anne de Bretagne.

BIBLIOTHÈQUE

La Nuit de la lecture à la Bibliothèque

Dans le cadre des Nuits de la lecture, événement national proposé par le ministère de la Culture, les agents de la Bibliothèque vous ont concocté un riche programme autour de la thématique du corps avec des temps de lectures, un concert, des ateliers.

> Du vendredi 19 au dimanche 21 janvier.
(Dates en dernière page).

La Bibliothèque municipale de Dinan sera exceptionnellement ouverte le dimanche 21 janvier après-midi pour cet événement.

NOËL DANS LES COLLECTIONS PATRIMONIALES ET MUNICIPALES

Lettrine, Missel malouin, 1609, coll.Bibliothèque Municipale de Dinan

Bois gravé, Missel malouin, 1609, coll.Bibliothèque Municipale de Dinan

Reccueil de chants de Noël, 1662 (folio 86), coll. Bibliothèque Municipale de Dinan

Fêtez Noël

Le Village des Bulles Enchantées ! *Nouveau !*

Cette année, la Ville propose une nouvelle animation en lieu et place du Marché de Noël : **« Le Village des Bulles Enchantées : Il était une fois des vacances à la neige ».** Venez vivre une expérience inédite à Dinan du 1er décembre au 7 janvier, esplanade de la Résistance.

Le Village de Noël sera illuminé tous les jours jusqu'à 22h

L'hiver est là ! Des centaines de milliers de flocons de neige ont recouvert tout le paysage ! Par un bel après-midi enneigé, les habitants de la forêt ont décidé de se retrouver et de passer la journée ensemble pour profiter d'un moment festif… Après s'être emmitouflés dans des vêtements chauds, les voilà partis direction les télécabines pour un instant dans les airs, hors du temps. Au programme, luge, cascade et fous rires garantis. A la suite de cette parenthèse enchantée, tous les amis ont décidé de profiter du beau temps. Les ours ont construit un bonhomme de neige et ont fait une bataille de boules de neige pendant que les écureuils récupéraient les pommes de pins tombées des arbres. Après une petite séance de ski sur le manteau neigeux de l'hiver, tous les animaux rentrèrent chez eux, de merveilleux souvenirs gravés dans leur tête.

Venez vite les découvrir dans les bulles enchantées !

- **L'ouverture officielle et l'inauguration des illuminations est prévue le vendredi 1er Décembre à 19h, avec une animation sculptures de ballons : « Le Souffleur de Rêves » de 18h30 à 20h30.**
- **Envie de gourmandises ?** Venez-vous régaler au chalet de Manachouette et à la Cabane aux Fées.
- **Ouverture** : Du 1er au 20 décembre les mardi et mercredi de 16h à 20h et du jeudi au dimanche de 11h à 20h (fermé le lundi).
  Du 21 décembre au 7 janvier : tous les jours de 11h à 20h.

Un Noël Durable

Depuis plusieurs années, la Ville cherche à limiter son impact énergétique à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un parcours lumineux peu gourmand en énergie !

Afin de limiter les consommations, une nouvelle programmation des illuminations a été définie depuis l'année dernière. Les illuminations sont programmées du 1er décembre 2023 au 7 janvier 2024, de 17h30 à 22 heures. Les soirées des 24/25 décembre et 31/1er janvier, la Ville restera illuminée jusqu'à 1h du matin. L'ensemble du parcours lumineux de la Ville est en LED, ce qui permet de limiter de façon conséquente la consommation en énergie. Nouveauté, la boule lumineuse géante, la boîte aux lettres du Père-Noël et le sapin de la gare sont déplacés esplanade de la Résistance.

Le Village des Bulles Enchantées a une très faible consommation énergétique. Il consomme en effet moins qu'un sèche-cheveux en marche !

Des matériaux respectueux de l'environnement

De nombreuses structures sont fabriquées :
- en **Bioprint**, matière recyclable et biodégradable, fabriquée à base de canne à sucre.
- en **Recyprint**, les bouteilles issues du tri sélectif sont triées par couleurs, puis broyées en flocons. Les granulés issus de cette transformation sont ensuite injectés dans des imprimantes 3D pour produire des décors. Du plastique aux décors féériques : **l'illustration concrète de l'économie circulaire.**

Ces processus de fabrication émettent dix fois moins de CO_2 que celui de l'aluminium et concourent à limiter les émissions à effet de serre et à éliminer le maximum de bouteilles plastiques.

Dès le mois d'octobre, les agents des services techniques ont démarré l'installation des illuminations pour que tout soit prêt pour les fêtes. Il faut en effet :

- 5 semaines de montage et 3 semaines de démontage
- 1 semaine pour le village de Noël.

Des sapins au naturel

Au fil des années, la Ville réduit le nombre de sapins de décors en ville. Ces sapins, issus d'une production locale, ne sont pas floqués ni bombés pour pouvoir être réutilisés par la suite. **Il est interdit de laisser son sapin dans un lieu non prévu à cet effet.**
La Ville a donc mis en place des sites où déposer son sapin après les fêtes : place de la Saint-Jean, Place du Champs clos, Parking Henri Dunant, Parking Geistdoerfer, Trou au chat, place St-Sauveur, rue Louise Weiss, rue du quai, Centre Technique Municipal de Léhon, parking du tennis de Léhon, parking du Clos Gastel. Ces sapins seront ensuite broyés et serviront de paillage pour les parterres de la Ville.

— OPÉRATION QUI AURA LIEU DU 26 DECEMBRE 2023 AU 14 JANVIER 2024 —

Si vous ne pouvez pas l'apportez sur un point de dépôt, laissez-le se décomposer dans votre jardin.

à Dinan !

Les festivités organisées par la Ville

#illumineDinan

» Dimanche 3 décembre - De 16h30 à 18h
La Batoucandin'

Groupe de percussions, **la Batoucand'in** va faire vibrer les pavés et résonner les remparts de la cité médiévale au rythme du Brésil !

• Départ Esplanade de la Résistance, puis déambulation dans le centre historique.

» Dimanche 10 décembre - 16h & 17h15 (2 départs)
Merveilleuse Parade W / Cie La Folie de l'Ange

Parade spectaculaire, musique live, sculpture de ballons « insolites », clowneries de rue. Une envolée poétique aux pays des merveilles, une traversée lyrique de la beauté, du temps qui suspend son vol.

• Départs Esplanade de la Résistance, puis déambulation dans le centre historique.

» Dimanche 10 décembre - de 15h30 à 18h
DJ Chico Selecta Sound System ! SuperPhonique

Une radio géante, inspirée du design du Ghetto-Blaster, radio portative des années 80 pour diffuser une playlist spéciale Noël composée de morceaux originaux venus des 5 continents, issus de la collection de Dj Chico Selecta.

• Esplanade de la Résistance.

» Mercredi 13 décembre - 16h
Contes du ciel / L'Onn & Compagnie

La lune éclaire nos nuits et fait rêver les gens, mais pas seulement. Elle berce aussi l'imaginaire des petits nuages et les nuits des petits hiboux. Parfois, elle joue à cache-cache. Elle disparaît soudain. Où se cache-t-elle ? Dans l'ombre ou la lumière ? Quand elle emporte avec elle les étoiles et que la nuit se fait d'encre, ce n'est pas toujours très rassurant. Mais sa disparition est aussi une invitation au voyage vers des paysages colorés et de belles rencontres.

• Bibliothèque Municipale, Salle Mathurin-Monier.

Spectacle à partir de 2 ans / 30 minutes / Gratuit.
Réservation conseillée au 02 96 39 04 65.

» Mercredi 13 décembre - 19h
Chorale éphémère du Kiosque

La **Chorale éphémère du Kiosque**, menée par Jeanne Dambreville, présentera son nouveau répertoire !

• Esplanade de la Résistance.

» Dimanche 17 décembre - À partir de 15h
Winter Bjorn

Bjorn vient du froid, d'un pays là-haut où l'hiver ne s'arrête presque jamais ! Adapté aux conditions extrêmes, il est descendu dans le sud pour découvrir comment se passe l'hiver « au chaud ». Avant de partir, il a quand même pris avec lui quelques affaires : des bulles de glace, des boules de neige, un fouet en cas d'attaque d'un gros animal sauvage et une tapette à souris pour les petits animaux. Il est aussi accompagné d'un Skeufel, une petite créature délicieuse mais aux dents pointues...

• Trois rendez-vous :
- 15h > Esplanade de la Résistance
- 16h > Parvis de l'église Saint-Malo
- 17h > Place des Cordeliers.

» Dimanche 17 décembre - À 15h30 & 16h30
Christmas Orchestra *(déambulation musicale)*

Vive le Vent d'Hiver, Petit papa Noël, Sainte nuit et bien d'autres succès venus du pays de Noël puisés dans les répertoires traditionnels de la plus grande fête de l'année vous sont interprétés par un talentueux quartet. Des airs débordants de bonne humeur vont vous donner une irrésistible envie de chanter et de danser. Vive Noël !

• Deux départs :
- 15h30 > Esplanade de la Résistance, puis déambulation dans le Centre historique.
- 16h30 > Devant le Théâtre des Jacobins, puis déambulation dans le Centre historique.

» Dimanche 20 décembre - À 15h30
Lectures de Noël

• Bibliothèque Municipale, Salle Mathurin-Monier.

Fêtez Noël

Nos commerçants animent Dinan !

» DINAN TERRITOIRE COMMERÇANT

● La Roue de la Magie de Noël

Samedi 2 décembre

Une roue de la chance sera installée sur l'Esplanade de la Résistance devant la Mairie à partir de 14h avec obligation d'achat :

• 20€ d'achat pour les commerces de bouche
• 40€ d'achat pour les autres commerces.

Le commerçant adhérent remet une preuve d'achat ou un papier avec le tampon de la boutique signé au client. Celui-ci se présente à la roue de la chance et la lance.

À gagner pour les chanceux : 1 000€ de Chèques cadeaux offerts par l'association Dinan Territoire Commerçant, allant de 10€ à 20€, à dépenser avant la fin de l'année 2023.

● Jeux à gratter « Les lutins chanceux »

À partir du 9 décembre

Pour chaque achat supérieur à 30€ dans les boutiques participantes, le client recevra un ticket de jeu à gratter. Résultat immédiat. Perdu ou gagné !

Le lot de chaque commerçant correspondra à un numéro, celui-ci apparaîtra sur les tickets gagnants. La liste des lots sera communiquée sur les réseaux sociaux. Pour les chèques cadeaux, la somme remportée apparaitra sur le ticket gagnant.

La remise des lots aura lieu dans les Halles, avec les commerçants et les heureux gagnants, le 6 janvier 2024 à partir de 19h et un pot de l'amitié sera offert.

● Calendrier de l'Avent des commerçants

Du 1er jusqu'au 23 décembre inclus, à partir de 18h

Chaque boutique propose une animation de son choix dans son établissement : dégustation de produits, organisation de goûter pour enfants, lecture de conte enfants, offres promotionnelles etc ...

● Le Père Noël dans les rues de Dinan

Les après-midi du mercredi 13 décembre, le samedi 16 décembre et le mercredi 20 décembre.

» Animation du Père Noël

Nouveau !

Samedi 23 décembe à 15h

Arrivée du Père Noël au Château de Dinan avec une animation musicale, dans la continuité de l'animation Village de Noël de la Ville de Dinan.

• **Dès 14h :** Animation pour les enfants avec structure gonflable, boule de neige gratuite et barbe à papa offerte (dans la limite du stock). Prise de photo avec le Père Noël en famille au pied des remparts.

• **Dès 16h :** Le Père Noël se balade en ville.

» ART'DINAN

● La Fête de la Galerie d'Art

Vendredi 1er décembre de 18h à 21h, entrée libre.

Pour la première soirée des illuminations, une « Nocturne des Ateliers et Galerie » du centre historique de la Ville de Dinan est organisée par l'association.

Les Artistes et Créateurs d'Art'Dinan vous accueillent dans leurs Galeries et Ateliers durant toute la période des Fêtes pour des envies de cadeaux originaux et uniques.

» LE CARRÉ DINANNAIS

● Tombola de Noël

Le carré Dinannais organise sa tombola du 1er au 16 décembre.

Chaque commerçant participant fera gagner un panier garni d'une valeur de 50€ et un bon d'achat de 50€.

Lors de la remise des lots le 20 décembre, salle Schuman, tirage au sort parmi les gagnants présents pour gagner 2 gros lots d'une valeur totale de 1 200€.

» MARCHÉ DES ARTISANS ET CRÉATEURS

● Par l'École Diwan de Dinan

Le dimanche 10 décembre de 11h à 20h, au port de Dinan

Au programme : buvette, musique, maquillage pour enfant et apparition du Père Noël.

Infos pratiques

Emplettes & Stationnement

Les commerces seront ouverts les **5 dimanches avant Noël** (26 novembre, 3, 10, 17 et 24 décembre).

Pour soutenir et accompagner l'économie locale, la Ville propose **la gratuité du stationnement les samedis et dimanches** 2-3, 9-10, 16-17 et 23-24 décembre sur tous les parkings à barrière (Hôtel de Ville, Thiers, Duguesclin et Centre historique) ainsi que les 25 décembre, 31 décembre et 1er janvier. Jusqu'au 31 mars 2024, la Ville propose une heure de stationnement gratuit, par jour, dans ces mêmes parkings.

Rues piétonnes tous les week-end de décembre et du 23 décembre au 7 janvier, de 11h à 19h30, dans le Centre historique.

Temps conviviaux et gourmandises

Goûter de Noël des associations

- Le service Vie Associative et Sports de la Ville organise un goûter de Noël pour les associations.
- Bénévoles et adhérents sont invités à partager un moment de convivialité autour de boissons chaudes et autres gourmandises.
- **Rendez-vous le 14 décembre à partir de 16h30** à la Maison des Associations, Boulevard André Aubert - La Source à Dinan.

» MARCHÉ DE NOËL DE LÉHON

Samedi 2 décembre

Cette année encore, l'association du Marché de Noël de Léhon avait concocté un programme copieux et féérique !

» CABARET SENIORS

Spectacle de Noël le mardi 12 décembre

Venez découvrir un spectacle de cabaret, au Théâtre des Jacobins, à partir de 14h. Le spectacle sera suivi d'un temps convivial et d'échanges.
Pensez à vous inscrire à la Mairie de Dinan (02 96 39 22 43) ou à la Mairie déléguée de Léhon (02 96 87 40 40).

» COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le CCAS distribuera des colis de Noël courant décembre.

Ces colis sont offerts aux personnes âgées ayant des revenus modestes et n'ayant pas pu se rendre au banquet annuel des ainés. Le colis, porté à domicile, permet aux bénéficiaires de rencontrer les élus et d'échanger en toute simplicité. Il contient un repas de fêtes, des gourmandises et des chocolats.

Contact : CCAS 02 96 87 17 00 – ccas@dinan.fr

DIY* & RECETTES

(Pour petits et grands !)

Sablés de Noël

Une recette simple à réaliser et succulente !

Il vous faut :
- 250 g de farine T55
- 1 cuillerée à soupe de quatre-épices (ou de mélange d'épices à pain d'épices)
- 125 g de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 125 g de beurre
- 1 œuf

1 : Tamisez la farine avec les quatre-épices. Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre, le sucre vanillé et le sel. Ajoutez le beurre froid coupé en petits morceaux et travaillez l'ensemble du bout des doigts jusqu'à l'obtention d'une poudre fine.

2 : Incorporez l'œuf. Mélangez pour obtenir une pâte homogène. Rassemblez-la en boule, emballez-la dans du film alimentaire et réservez-la pendant 1 heure au réfrigérateur.

3 : Préchauffez votre four à 160°C.

4 : Abaissez la pâte, puis découpez-la à l'aide d'emporte-pièces de différentes formes.

5 : Déposez les biscuits sur la plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé et laissez cuire 10 minutes.

6 : Décorez vos biscuits à votre guise !

Photophore de Noël

Préparez-vous à illuminer votre maison de la magie de Noël ! Pour ce DIY, il vous faut :

- Des bocaux en verre de votre choix
- Du vernis colle satiné
- Du sel d'Epsom
- Des branches de sapin
- Des brindilles
- De la ficelle
- Des ciseaux
- Un pistolet à colle chaude et un bâtonnet de colle
- Des bougies

1 : Versez le sel d'Epsom sur un plan de travail.

2 : Appliquez ensuite une couche de vernis colle sur un pot, avec un mouvement rapide et régulier.

3 : Roulez-le immédiatement dans le sel d'Epsom, puis laissez sécher à l'air libre.

4 : Nouez de la ficelle autour de l'ouverture du pot, puis fixez les branches de sapin et les brindilles à l'aide du pistolet à colle chaude.

5 : Enfin, placez la bougie à l'intérieur.

**DIY : Do It Yourself*

CADRE DE VIE & BIODIVERSITÉ

UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

En juillet 2021, la Commune de Dinan était retenue suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt établi dans le cadre de l'atlas de la biodiversité intercommunale de Dinan Agglomération, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), pour lancer un programme d'actions. De nombreux ateliers thématiques ont permis de sensibiliser un nombre d'acteurs important et des inventaires complémentaires ont été réalisés durant cette phase constructive. Ces travaux ont abouti à la rédaction d'un **Plan d'Actions communales en faveur de la Biodiversité de Dinan** qui a été approuvé par délibération du conseil municipal le 5 octobre 2023.

Ce plan comporte **45 actions** et est accessible sur le site internet de la commune. Il se déroule autour de 4 axes : Agir / Sensibiliser / Améliorer la connaissance / Inciter, et définit une chronologie de réalisation et un degré de priorité par action. Un comité de suivi, composé d'élus, d'agents et de citoyens est mis en place et assurera le bon suivi de ce plan d'actions biodiversité de la collectivité.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

La Commune de Dinan dispose d'un patrimoine historique important et reconnu. Le patrimoine naturel, moins connu, est pourtant d'une grande valeur comme en témoigne par exemple la colonie de chauves-souris qui fait l'objet d'un suivi en direct.
Il n'est évidemment pas possible de vous présenter de manière détaillée les 45 actions. Certaines sont déjà en cours, d'autres sont à lancer.

Poursuivre la gestion en faveur de la biodiversité des vallées communales

Plusieurs vallons menant à la Rance présentent des continuités écologiques d'une grande richesse, notamment la vallée de l'Argentel, de l'Echapt, du Cocherel ou encore la vallée des Saint-Jean-de-Dieu. Ces vallées forment des coulées vertes permettant un équilibre essentiel et offrant un havre de paix pour de très nombreuses espèces.
L'objectif est de **favoriser leur préservation mais également de les faire découvrir au public**. Les actions consisteront localement en la maîtrise foncière de ces vallées, l'établissement de diagnostics et de préconisations, la gestion des cours d'eau, l'élaboration de plans de gestion durables des boisements, l'identification des arbres remarquables, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la diffusion de la connaissance auprès du public.

Sensibiliser les scolaires au patrimoine naturel

L'éducation est un levier essentiel pour comprendre et protéger la nature. La compréhension des enjeux au plus jeune âge permet d'éveiller les consciences de ceux qui seront les acteurs de la transition écologique de demain. Pour cela, la collectivité appuiera l'organisation de **sorties nature** et la mise en œuvre de **chantiers participatifs**, enrichira son **offre de livres** à la bibliothèque et en milieu scolaire et fournira aux écoles des ressources pédagogiques pour l'étude et l'observation de la biodiversité.

Inciter à utiliser la plateforme participative

La connaissance est un préalable essentiel à l'action. En contribuant à cette connaissance, chacun prendra conscience de la richesse qui nous entoure.
N'hésitez donc pas à observer, rechercher et aider à développer cette connaissance.

Rendez-vous à l'adresse suivante : ***https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/index.html***

Cadre de vie et Biodiversité (suite)

Val Cocherel – Déconstruction de la Maison Bouchet

Située au milieu du Val-Cocherel, la maison Bouchet, témoin d'un passé industriel et désormais en friche, va être déconstruite, presque entièrement. Ce site datant du XIXe siècle a d'abord accueilli une tannerie, puis une menuiserie.
La société Le Cardinal de Ploumagoar a été retenue pour ce chantier de déconstruction.

Après une période de préparation du chantier de fin octobre à mi-décembre, **le bâtiment sera nettoyé puis déconstruit** tout en préservant la biodiversité des lieux. Le chantier devrait être terminé pour la fin mars.

Cette déconstruction a été décidée dans le cadre de la réflexion sur la valorisation du Val Cocherel, après une consultation publique pour connaître les envies des utilisateurs. Elle permettra dans un premier temps d'offrir une plus grande perspective et de mieux connecter le haut du jardin avec le bas. Pour cette opération, la Ville de Dinan a sollicité le fonds Friches, déployé par le gouvernement et a obtenu des subventions de l'État à hauteur de 80 %.

TEMPÊTE CIARAN

Suite à la tempête Ciaran du 2 novembre dernier, des vérifications des sites et des voies ont été réalisées rapidement par les services municipaux. La Ville a eu la chance d'être plutôt moins touchée que d'autres collectivités du département et de la région, cependant de nombreux arbres ont été impactés.

- Plus d'**une cinquantaine d'arbres tombés** ont été dénombrés, il s'agit en grande majorité d'arbres de boisements.
- Plus d'**une centaine d'arbres ont été recensés** présentant une ou plusieurs grosses branches cassées.

Les sites des Cordiers, du Val Cocherel et la rue des 4 moulins ont été les plus impactés.
Les deux élagueurs de la Ville, ainsi que les agents du centre technique municipal, se sont mis à pied d'œuvre dès le lendemain de la tempête pour sécuriser les abords des arbres le plus rapidement possible.
Les propriétaires de zones boisées ont été invités à vérifier ou faire vérifier leurs arbres afin de limiter les chutes.

Site patrimonial remarquable

Par arrêté du 12 septembre 2023 de la Ministre de la Culture, paru au Journal Officiel le 26 septembre 2023, il a été porté modification du périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Dinan et extension de ce périmètre à une partie du territoire de la Commune de Lanvallay.
Le classement du SPR a le caractère de servitude d'utilité publique.

Le dossier est consultable au siège de Dinan Agglomération – 8 Bd Simone Veil – 22100 DINAN et à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc.

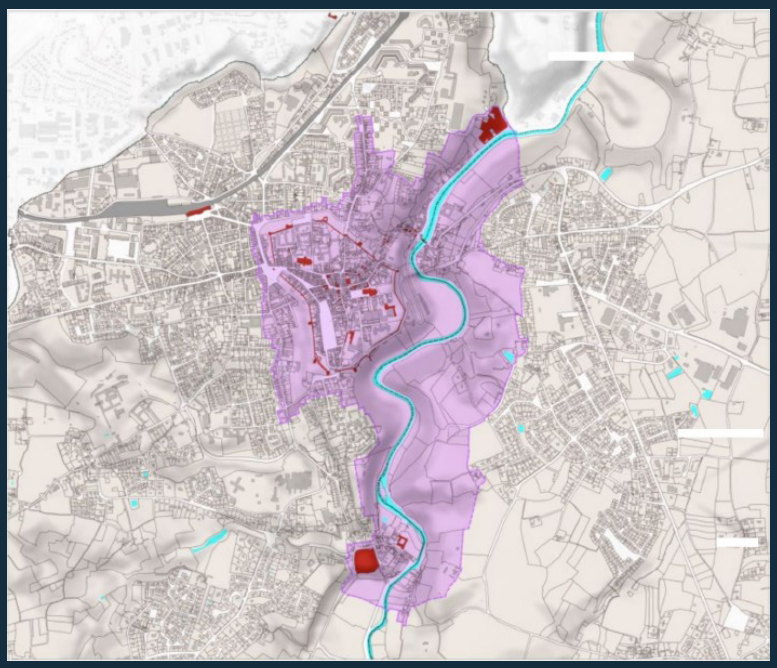

Périmètre du SPR modifié
Immeubles protégés au titre des monuments historiques

Mécénat

Devenez mécène du patrimoine dinannais

Après les effondrements successifs des remparts et l'incendie de l'immeuble de la Mère Pourcel, la Ville de Dinan s'est engagée à assurer la conservation, la valorisation et la transmission de son patrimoine.
Sensible à la générosité des Dinannais, qui ont souhaité participer à cet engagement, et afin que celui-ci soit facilement porté et soutenu par tous, la municipalité a développé des outils pour faciliter les dons.

Devenir mécène n'a jamais été aussi facile !
Chaque geste compte ; ensemble, nous pouvons accélérer la restauration de nos monuments, nous assurer de leur bonne valorisation et de leur transmission. N'hésitez plus, devenez mécène pour le patrimoine dinannais !

Une newsletter sera envoyée aux donateurs pour les informer régulièrement de l'avancée du projet.

Nouveauté !

Don sur TPE chez les commerçants

Un partenariat avec certains commerçants dinannais a été mis en place depuis décembre. Désormais, suite à vos achats, vous pouvez contribuer au financement des grands projets en faisant un **don de 0,50€** lors du paiement par carte bancaire sur les terminaux de paiement électronique (TPE). Vous pouvez reconnaître les magasins participants grâce à la **vignette visible sur les magasins concernés**.

Vestiges Tour Saint Julien

Campagne « *Plus jamais ça à Dinan* »

Avec la Fondation du Patrimoine, la Ville a lancé il y a quelques années une campagne toujours disponible sur le site internet de la fondation. Chaque don effectué dans le cadre de cette campagne donne droit à un reçu fiscal délivré par la Fondation du Patrimoine.
https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/plus-jamais-ca-a-dinan

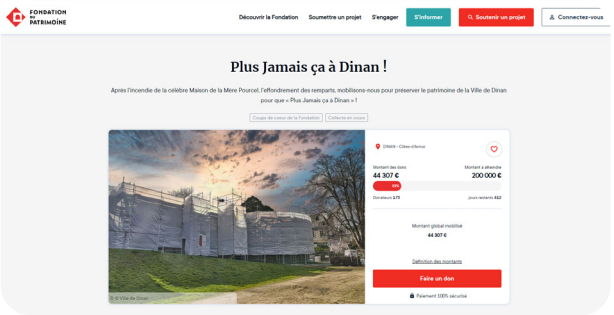

Borne de don

En collaboration avec la Région Bretagne, une borne de don a été installée à l'Office de Tourisme pour permettre aux visiteurs de la Ville d'effectuer un don pour le patrimoine dinannais.
Cette borne est également accessible pour les Dinannais. Elle pourra être déployée sur d'autres sites.

VIE SOCIALE

UN AUTOMNE SOUS LE SIGNE DE LA PRÉVENTION

• LES ACTIONS OCTOBRE ROSE

Plusieurs actions ont ponctué le mois d'octobre dans le cadre du projet Octobre Rose, mené en partenariat avec la commune de Trélivan, dont certaines innovantes sur Dinan :

- Près de 400 marcheurs se sont retrouvés à Trélivan pour une **marche solidaire** le 8 octobre.

- 300 participants s'étaient réunis pour assister au Théâtre des Jacobins à la représentation de Sabrina NANNI pour son spectacle intitulé « Ex Utéro » le 14 octobre, en partenariat avec AÉSIO Mutuelle. L'occasion d'inciter les jeunes hommes et femmes à se faire vacciner contre le papillomavirus.

- En partenariat avec le Rotary Club, **une dictée rose** a été proposée, réunissant plus de 50 personnes le 21 octobre, à la Salle de la Source.

Toutes ces actions ont permis de récolter des fonds au profit de la Ligue contre le cancer et du collectif des Dragon Ladies de la Rance.

• UNE SOIRÉE SUR L'ENDOMÉTRIOSE

Une première sur le territoire avec une conférence-débat, salle Schuman, le 3 octobre dernier, par le Dr Audrey Gueheneuc-Buret, en partenariat avec la maison Pluridisciplinaire de santé et le réseau EndoBreizh.

• **Rendez-vous le 28 mars 2024** avec une nouvelle action sur Dinan pour la journée nationale sur l'endométriose.

• PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

La fin de l'année est une période propice aux démarchages abusifs et aux cambriolages. La population est appelée à la plus grande vigilance, notamment avec la venue à la porte du domicile de faux professionnels (EDF, police, facteurs, ...) qui pourraient faire des repérages ou abuser des plus vulnérables. Le CLSPD de Dinan et communes associées a mis en place courant novembre **des journées de sensibilisation** du grand public sur les communes de Dinan, Quévert et Lanvallay avec des informations sur les mesures de précaution à prendre pour sécuriser son domicile.

• LA JOURNÉE DES AIDANTS

Le 17 octobre, le CCAS et le Centre Social ont organisé en coopération avec la fondation AGGIRC-ARRCO une **après-midi destinée aux aidants familiaux au théâtre des Jacobins.** Étaient proposés théâtre, mises en situations débats avec le public et des professionnels du territoire : Le Connétable, France Alzheimer, l'EHPAD Yves Blanchot, le CLIC, un médecin coordonnateur en psycho-gériatrie, le CCAS et le Centre Social pour le café des aidants. L'occasion d'échanger sur une problématique dont il n'est pas toujours facile de parler pour les aidants. D'autres temps de rencontre devraient être organisés l'an prochain. En attendant, les équipes du CCAS et du Centre social sont à l'écoute toute l'année.

Renseignements :
CCAS : 02 96 87 17 00
Atelier du 5 bis : 02 96 39 38 21.

VISITE MINISTÉRIELLE À L'EHPAD

Jeudi 2 novembre, Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, s'est rendue à l'EHPAD Yves Blanchot en présence de Didier Lechien, maire de Dinan et de Chantal Bouloux, députée de la circonscription.

L'occasion pour la ministre de répondre aux interrogations soulevées par les participants, qu'il s'agisse de la direction de l'établissement, du personnel, des résidents, des représentants des familles, ou encore des élus.

Ils ont pu évoquer les conditions de vie dans un EHPAD, les projets d'animation parfois innovants mais également les besoins supplémentaires, tant humains que financiers.

Les échanges furent constructifs sur le constat partagé de garantir des conditions de vie dignes pour nos ainés et des conditions de travail décentes pour le personnel.

VIE SOCIALE (suite)

Abonnez-vous au Facebook de l'Atelier du 5 Bis :
Envie d'avoir des informations sur le centre social de la Ville ? N'hésitez plus, rendez-vous sur la page Facebook dédiée.

PRÉPARONS NOËL AU 5 BIS !

● **Le projet de solidarité autour des boîtes cadeaux est relancé** sous un nouveau format construit avec les bénévoles. N'hésitez pas à contacter l'Atelier du 5 Bis ! Le principe > dans une boîte à chaussures, je mets :
- un produit de beauté
- une gourmandise
- une surprise culturelle (livre, petits jeux...)
- quelque chose de chaud (écharpe, bonnet...)
- une carte avec un mot doux.

Collecte avant le 22 décembre 2023.
(Préciser sur le cadeau : M (mixte), H (homme), F (femme).

● Les Vacances de Noël arrivent, **l'équipe vous concocte un programme aux petits oignons** : journée ludique, curieuse balade, atelier cuisine ; retrouvez le programme à l'Atelier du Bis et sur le site de la Ville à partir du 11 décembre. Deux temps forts :

• 08/12 : Atelier chocolat chaud

• 28/12 : Réveillon solidaire, partageons des moments conviviaux et gourmands pendant l'après-midi.

VENEZ DÉCOUVRIR LE TI 5 BIS !

Le Ti 5 bis, le nouveau véhicule du centre social municipal de Dinan, est en tournée dans les quartiers.

Accompagnée de bénévoles, l'équipe d'agents sillonnent la ville pour échanger autour d'un café, envisager des projets, se rencontrer.

Un lieu d'accueil et de proximité !
Déjà plus d'une soixantaine de cafés ont été distribués dans cet espace.

Retrouvez-nous bientôt :
- Mardi 5 décembre, Place Saint Jean 16h-18h
- Jeudi 7 décembre, Iles Bretonnes 16h-18h
- Mardi 12 décembre, Place René Pleven 10h-12h.

UN AUTOMNE ANIMÉ...

• ENCORE UNE BELLE ÉDITION POUR ETONNANTS AMATEURS

200 personnes sont venues voir les oeuvres de la quinzaine d'exposants motivés et aux talents divers. L'année prochaine ce sera la 20ème édition !

Si vous souhaitez révéler vos talents cachés, contactez l'Atelier du 5 Bis au 02 96 39 38 31.

• UN CLUEDO GÉANT DANS L'ABBAYE

En quête du Graal, la thématique d'Halloween 2023 proposée par l'Atelier du 5 Bis. Mystère, peur et bonbons dans un site atypique, les enfants comme les grands ont adoré !

RENDEZ-VOUS 2024

En 2024, Dinan vibrera au rythme d'une exceptionnelle année olympique. Plusieurs animations et manifestations seront organisées dans le cadre du label Terres de Jeux 2024.

Agenda des principales dates olympiques de l'année 2024 :
- du 2 au 6 avril : Semaine Olympique et Paralympique pour la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et des valeurs citoyennes et sportives.
- 23 juin : Journée mondiale de l'olympisme
- du 26 juillet au 11 août : Jeux Olympiques de Paris 2024
- du 28 août au 8 septembre : Jeux Paralympiques de Paris 2024.

EXPRESSIONS POLITIQUES

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, a effectué, au début du mois de novembre dernier, un déplacement au sein de l'EHPAD Yves Blanchot situé dans le cœur historique de Dinan. À cette occasion, elle a annoncé le déblocage d'un fonds d'urgence de près de 8 millions d'euros destiné aux personnes âgées dépendantes de notre département.

Au même titre que les EHPAD des Côtes-d'Armor, l'établissement Yves Blanchot, géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS), bénéficiera donc de moyens supplémentaires pour assurer ses missions de service public. Une enveloppe qui doit notamment lui permettre de faire face à la hausse de ses factures d'énergie, mais aussi de maintenir, voire de renforcer, ses activités de soins et d'aide aux personnes âgées.

Car c'est bien ce qui anime les quelques 50 professionnels qui s'y relaient au quotidien. Des aides-soignantes aux infirmiers, ou encore des auxiliaires de vie aux cuisiniers et aux animateurs, tous ont à cœur de prendre soin, avec la plus grande bienveillance, des 64 résidents âgés de 90 ans en moyenne.

Certains n'auront peut-être pas la chance de rentrer chez eux pour fêter Noël aux côtés de leurs proches. Mais ils pourront à coup sûr compter sur l'engagement sans faille des équipes pour célébrer les fêtes de fin d'année. C'est vrai à l'EHPAD Yves Blanchot comme dans d'autres structures pilotées par la Ville.

En tant qu'élues du pôle social, nous agissons tout au long de l'année aux côtés du Maire Didier Lechien pour soutenir les personnes les plus fragiles.

Il y a celles qui se retrouveront seules le soir de Noël. Celles aussi qui seront contraintes d'expliquer à leurs enfants que le Père Noël a dû « se tromper de cheminée ».

Mais nous savons toutes que ces prétextes cachent, en réalité, des situations sociales bien plus complexes qui nécessitent une action conjointe de tous les acteurs : institutions, élus, associations...

Notre majorité y prend toute sa part. En plus de l'organisation du banquet des aînés, le CCAS adresse, sous conditions de ressources, des colis de Noël aux personnes âgées les plus démunies. Il soutient également les associations caritatives avec l'appui des services techniques de la Ville. L'Atelier du 5 Bis, centre social municipal, organise quant à lui un réveillon solidaire le 28 décembre prochain à la Salle de la Source. Et les agents du Centre d'hébergement d'urgence sont à pied d'œuvre pour prendre en charge les personnes sans-abri. Nous n'oublions pas non plus la Guinguette Solidaire qui renouvelle, pour la 3ème fois le 9 décembre prochain, sa soupe populaire et solidaire.

Beaucoup reste à faire. Mais c'est en agissant main dans la main comme nous le faisons depuis maintenant 3 ans que nous parviendrons, dans des champs aussi variés que la prévention, l'accessibilité ou encore le soutien aux associations, à aider les plus fragiles.

Nous, élues du pôle social, sommes plus que jamais déterminées à travailler en ce sens pour réduire les inégalités.

Les élues en charge du Pôle Social :
Chantal Bouloux, Nathalie Malidor, Stéphanie Méal,
Christine Massart et Lydie Patry

GROUPE « DINAN DIVER'CITÉ »

Une maison de santé : oui ! mais moins coûteuse, vraiment pluridisciplinaire et mieux placée.

La ville durable passe par un service de santé polyvalent et accessible à tous. Pour cela il faut à la fois soutenir notre hôpital public et favoriser l'implantation de médecins libéraux sur notre territoire.
Pour ce qui est de la médecine libérale, nous devons soutenir et appuyer la dynamique de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire LiB&Rance portée par de nombreux professionnels de santé de Dinan et Quévert. Ce fonctionnement en réseau médical est exemplaire et porteur d'avenir. Il est attractif pour les médecins libéraux et améliore fortement la prise en charge des patients et les actions de prévention.
Pour autant, les choix opérés pour la réalisation du cabinet médical en construction entre la bibliothèque et le foyer Blanchot sont contestables sur trois points :
D'une part l'emplacement choisi n'est pas pertinent car il présente d'importantes difficultés de stationnement et d'accessibilité et ne permettra pas d'extensions dans l'avenir.
D'autre part le montage financier nous questionne. Le coût est très élevé pour la ville de Dinan (1,5 millions d'euros auquel s'ajoute un terrain de 800 m2 en cœur de ville !). Un loyer dérisoire de 500 € par mois est prévu pour chaque médecin et une cession du bâtiment est envisagée dans quelques années. Le coût de cette opération immobilière sera très élevé pour Dinan. C'est un véritable cadeau à la médecine libérale.
Enfin ce projet n'est pas véritablement une maison de santé pluridisciplinaire. Elle ne réunira que quatre médecins généralistes et deux sages-femmes. Il s'agit d'un simple cabinet médical. Ce projet n'est pas à la hauteur des besoins de la ville de Dinan.
Nous pensons que les Dinannais et les médecins de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Lib&Rance auront besoin dans l'avenir d'une vraie maison de santé pluridisciplinaire dans un quartier plus accessible, comme dans le quartier de l'Europe ou celui de la Fontaine des Eaux, par exemple.

Le groupe municipal Dinan diver'Cité
Soihili Aboudou, Erwan Beaudouin,
Stella Corbes, Clémence Essevaz-Roulet

GROUPE « RASSEMBLEMENT POUR DINAN »

L'expression politique de M. de Mellon ne nous est pas parvenue avant le bouclage de cette édition.

AGENDA

Retrouvez ici les manifestations prévues. Cet agenda peut évoluer,
nous vous invitons à consulter l'agenda numérique de la Ville : **www.dinan.fr**

DÉCEMBRE

- **01/12 :** Lancement des illuminations de Noël et ouverture du village de Noël sur l'Esplanade de la Résistance
- **02/12 :** Marché de Noël à l'Abbaye de Léhon
- **02-03/12 :** Vente de décorations de Noël par le comité des fêtes de la commune libre de la rue Saint-Malo
- **05/12:** Cérémonie patriotique
- **08/12 :** Marché de Noël École Sainte Croix
- **08/12 :** Concert Passion Piano avec le duo Eylee Key, à partir de 18h (entrée libre et gratuite)
- **08/12 :** Atelier chocolat chaud à l'Atelier du 5 Bis, centre social municipal
- **09/12 :** Lecture théâtralisée autour de Victor Hugo à 17h30 - public adultes (entrée libre et gratuite)
- **09/12 :** Guinguette solidaire
- **10/12 :** Marché des artisants et des créateurs au port
- **12/12:** Noël Cabaret Séniors
- **13/12 :** Spectacle « Contes du ciel » - Jeune public à partir de 2 ans – par L'Onn & Compagnie à 16h (entrée libre et gratuite)
- **15/12 :** Conférence à la bibliothèque dans le cadre de l'oeuvre du mois
- **20/12 :** Lectures de Noël - à partir de 4 ans (entrée libre et gratuite)
- **23/12 :** Fête de l'Hiver quartier Fontaine des Eaux
- **28/12 :** Réveillon solidaire avec l'Atelier du 5 Bis
- **29/12 :** Corrida Dinannaise

JANVIER

- **12/01 :** Voeux du Maire - Théâtre des Jacobins
- **14/01 :** Concert de l'Épiphanie - église Saint-Malo
- **19/01 :** Voeux du Maire délégué de Léhon - Clos Gastel
- **20/01 :** Spectacle de théâtre du Secours populaire
- **20-23/01 :** Nuits de la lecture à la Bibliothèque
- **23/01 :** Soirée prévention sur les addictions
- **26-28/01 :** Salon du Bien-être
- **28/01 :** Spectacle de théâtre de la Banque Alimentaire

FÉVRIER

- **03-04/02 :** Salon de l'Habitat
- **04/02 :** Journée mondiale de lutte contre le cancer - Les calamars endiablés (théâtre)
- **06/02 :** Inauguration de l'exposition « Anne de Bretagne » à la Bibliothèque
- **08/02-20/03 :** Fête foraine
- **13-16/02 :** Jacobambins
- **16/02 :** Conférence «Les visages d'Anne de Bretagne» à la bibliothèque
- **24-25/02 :** Exposition de petites briques - Clos Gastel
- **25/02 :** Spectacle Solidarité Afrique (Théâtre)

MARS

- **03-04/03 :** Don du sang - Clos Gastel
- **04/03 :** Conférence « La place des coffrets dans le mobilier médiéval »
- **16-17/03 :** Trail des vallées
- **28/03 :** Journée nationale de l'endométriose
- **28-30/03 :** Jacobambins
- **31/03 :** Salon du jouet - Clos Gastel

JOURNÉE EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ARTS

Du 5 au 7 avril 2024

La Ville de Dinan organise Les Journées Européennes des Métiers d'Art à l'Abbaye de Léhon, du vendredi 5 au dimanche 7 avril 2024.

Une trentaine d'artisans d'art présenteront leurs créations et proposeront des démonstrations de leurs savoir-faire. Moment de transmission et d'échanges, ces journées ont aussi pour but de susciter des vocations.

Accueil Hôtel de Ville :
02 96 39 22 43

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (État Civil)

Accueil Mairie déléguée de Léhon :
02 96 87 40 40

Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Mercredi, Vendredi : 8h30-12h

Bibliothèque :
02 96 39 04 65

Mardi, Jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-18h30

Autres services :
Police Municipale : 02 96 39 57 57
Proximité : 02 96 87 40 62
L'Atelier du 5 Bis : 02 96 39 38 21
CCAS : 02 96 87 17 00
Collecte et tri des déchets : 02 96 85 25 46
Archives municipales : 06 62 52 09 36

Numéros d'urgences

Appel d'urgence portable : 112
Appel d'urgence sourds et malentendants : 114
Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU :15
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Gendarmerie : 02 96 87 74 00
Pharmacies de garde, se renseigner auprès de la Gendarmerie : 02 96 87 74 00